

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

Le début de l'année 2022 a été marqué par l'affaissement du pont de l'Ouzom, dossier pour lequel nous avons dû consacrer une grande partie de notre temps et de notre énergie. Ayant déjà communiqué à de nombreuses reprises sur ce sinistre, nous vous présenterons dans ce document, uniquement les événements à venir, notamment les travaux de mise en place du pont de secours.

La vie dans le village continue, d'autres projets sont en cours et nous nous devons d'y apporter toute notre attention.

Mise en place du Pont de Secours



Les travaux du Pont de Secours

Après le sinistre survenu le 10 janvier dernier, une solution devait être trouvée rapidement. L'utilisation de la véloroute a été d'un grand secours, cependant cela ne peut être une solution pérenne.

En conséquence, nous avons pris la décision de mettre en place un pont de secours en accord avec Monsieur Le Préfet. Après obtention de toutes les autorisations, notamment en matière de loi sur l'eau, les travaux ont commencé le 7 mars : créations d'une voie d'accès et de culées destinées à accueillir le futur Pont de Secours.

Cet ouvrage arrivera en transport exceptionnel le mardi 19 avril, il empruntera le chemin du Cassoura, la rue des Pyrénées, la rue du Général de Gaulle, la rue du Martinet et enfin la rue de la Monjoie. La traversée du village durera la journée. Nous vous demandons bien sûr, de laisser libre la voie publique ce jour-là et de prendre vos dispositions. A partir du mercredi 20 avril les techniciens du Centre National des Ponts de Secours travailleront à la préparation du pont pour une mise en place le jeudi 21 avril. Par la suite des tests en charge devront être effectués ainsi qu'un aménagement des voies d'accès. Le pont devrait ainsi être mis en service aux alentours du 1er mai.

Reprise du marché



Notre marché local a repris ce vendredi 8 avril de 18 h à 20 h Place de la Mairie. Comme l'an dernier il aura lieu tous les 15 jours.

Vous pourrez retrouver vos marchands habituels : Alexandre (maraîcher), Noëlle Bernatas (fromage), Bernard Ladagnous (miel), Benoît et Marjorie (Pizzas et gâteaux), Steve (produits fumés), Fabien (Bières, vin et dégustation). Il y aura 3 nouveaux stands : un traiteur (couscous,

rougail/saucisses ... et autres), des pâtisseries avec Mamy Biscuits et une épicerie mobile.

Selon la météo, nous installerons des tables et des chaises pour consommer sur place.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.



Fête des conscrits



Nettoyage des berges de l'Ouzom par les conscrits

Depuis 2 ans la fête des conscrits n'avait pas lieu en raison de la crise sanitaire.

Elle s'est tenue cette année du vendredi 25 février au dimanche 27 février. Le traditionnel repas du vendredi soir consacré aux habitants du village et à leurs invités a lancé le début des festivités. Environ 120 personnes étaient présentes.

Le samedi, le bal des jeunes a connu une forte affluence. Afin d'assurer la sécurité, trois vigiles privés, les membres de l'AFI, des parents de conscrits ont encadré le bal. Aucun incident, ni dégradation ne sont venus entacher la soirée.

Le dimanche, après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, l'apéritif était servi à la salle de la Chênaie.

La conscription ayant disparu, nous pouvons nous poser légitimement la question du maintien de ces fêtes qui avaient par le passé, l'objectif d'aider les jeunes gens qui partaient effectuer leur service militaire.

Cependant, il est important de garder le lien social dans la commune et le passage des conscrits dans les foyers y contribue. D'autre part, les fêtes locales d'hiver animent notre village.

A l'avenir, un rôle plus citoyen, au service de l'intérêt commun pourrait être confié aux conscrits. A l'exemple de cette année, nos jeunes conscrits ont nettoyé les berges de l'Ouzom, ils ont également organisé des jeux pour les enfants le samedi après-midi. Ces actions seront sûrement à renouveler et à développer dans les années futures.



L'apéritif du dimanche

Site internet



Réunion de travail avec l'APGL

Comme annoncé sur notre dernière communication, le créateur d'origine de notre site internet n'étant plus en activité, il nous est difficile de le mettre à jour.

C'est pourquoi, nous avons entrepris avec l'Agence Publique de Gestion Locale la démarche de création d'un nouveau site pour la commune.

Plusieurs réunions de travail ont déjà été effectuées, notamment les travaux préalables d'arborescence et d'approvisionnement du site.

Le coût de création de ce site sera de 3 645 € et la maintenance annuelle de 354 €.

Le passage par l'APGL pour la création de ce site nous garantit le suivi et l'accompagnement dans la durée.

Mutuelle

Lors des consultations lancées auprès des habitants de la commune concernant la couverture mutuelle santé, certains habitants ont montré de l'intérêt pour une couverture santé mutualisée.

Nous avons été approchés par la mutuelle AESIO qui nous a proposés une convention de partenariat. Elle s'engage notamment à proposer des offres compétitives en terme de prix et de garanties aux Igonaises et Igonais.

Bien sûr, chaque situation étant différente, la responsable du secteur d'AESIO se propose de réaliser des devis aux habitants qui le souhaiteraient. La commune d'Igon, ne rentrera en aucune façon dans la commercialisation et la gestion des contrats, nous intervenons uniquement dans la mise en place de cette convention destinée à apporter des avantages aux habitants du village.

Une réunion d'information organisée par AESIO aura lieu le jeudi 5 mai à 18h00 à la Maison pour Tous.

Journée découverte ski de piste

Le comité Ski Pyrénées Nouvelle Aquitaine avec le soutien du Ski Club Nayais a permis à plusieurs jeunes d'Igon âgés de 10 et 18 ans et n'ayant jamais pratiqué le ski de piste de participer à une journée découverte, le samedi 19 mars à Gourette pour 10 €. Ce prix comprenait : le transport en bus, la location de matériel, les remontées mécaniques, le forfait de ski, la licence assurance et le repas du midi. A leur retour, les enfants ont exprimé leur joie d'avoir pu bénéficier de cette journée d'apprentissage au ski de piste bien encadrée.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Inscriptions école - Education



Une vue de la cantine de l'école

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/2023 ont débuté. Elles se font d'abord en Mairie qui transmet ensuite les dossiers à l'école. Pour inscrire votre enfant : Adressez-vous directement au secrétariat de la Mairie. Téléchargez le dossier d'inscription sur le site de l'école <http://ecolepubliqueigon.fr> dans documents à télécharger et déposez-le à la mairie qui vous communiquera les démarches pour accéder aux services périscolaires. Pour information l'école est composée de 3 classes équipées en Vidéo Projecteurs Interactifs et elles sont pourvues de matériel informatique.

La garderie est assurée à partir de 7h30 jusqu'à 18h30. Le service de cantine est encadré par le personnel communal périscolaire.

En ce début d'année, la commune a offert à chaque enfant des classes de CM1et CM2 des deux écoles Le livret du Petit Citoyen afin de les familiariser avec le fonctionnement de nos institutions et de notre République.

Compte administratif prévisionnel 2021/Budget 2022

		Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	Section de fonctionnement	534 457,37 €	645 898,13 €
	Section d'investissement	262 851,79 €	369 155,61 €
TOTAL		797 309,16 €	1 015 053,74 €
Résultat exercice 2021		+ 217 744.58 €	

Grâce à la maîtrise des charges et malgré une petite baisse des recettes de fonctionnement, le budget de fonctionnement du compte administratif prévisionnel 2021 génèrerait un excédent de 111 440.76 €. L'excédent d'investissement serait égal à 106 303.82 €, cela dégagerait un résultat de 217 744.58 € pour l'année 2021. Il faut relativiser ce résultat du fait que 160 000 € sont comptabilisés dans les recettes d'investissement (prêt pour travaux Maison du Martinet). Ainsi le résultat en corrélation avec les opérations courantes de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021 serait de +57 744.58 €.

Le budget 2022, sera fortement impacté par les travaux du pont de secours et du pont définitif, notamment en matière d'investissement. Il sera présenté en Conseil Municipal ce lundi 11 avril à 21h à la Mairie.

Emplois jeunes

L'opération concernant les emplois d'été réservée aux jeunes majeurs d'Igon est reconduite pour les mois de juillet et d'août. En fonction du nombre de candidats la durée du contrat sera de 15 jours à 1 mois.

Pour tout renseignement ou candidature vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Mairie. Jérémy Bascol sera le responsable de cette action au niveau communal.

Ateliers numériques

Les ateliers numériques organisés et animés par la Fibre 64 auront lieu les matins des 5,12 et 19 mai ainsi que le 9 juin.

Ces séances sont déjà complètes.

Il est possible d'organiser d'autres séances à ces mêmes dates l'après-midi avec un minimum de 4 personnes. Chaque personne inscrite s'engage à suivre les quatre séances. Ces formations sont totalement gratuites, le matériel est fourni pour ceux qui le souhaitent. (vous pouvez également apporter votre PC portable, tablette ou smartphone).

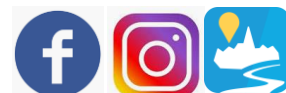
L'objectif de ces ateliers est de rendre l'environnement numérique plus accessible et de se familiariser avec les réseaux sociaux.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



CME



Opération peinture des enfants du CME sur les boîtes à lire

Les jeunes du conseil municipal des enfants ont nettoyé et repeint les deux boîtes à lire pendant les dernières vacances scolaires.

D'autres projets sont en cours, notamment l'installation de boîtes à mégots et à capsules, ces déchets étant trop présents sur certains sites de la commune notamment à la Chênaie.

Les petits conseillers actuels du CME et le Conseil Municipal ont souhaité remercier l'équipe des petits conseillers du mandat précédent, en les conviant à une réception et leur remettre un petit cadeau.



Le CME en plein travail

Travaux

Un point sur les travaux en cours et à venir :

- Des plantations d'arbres et de fleurs vont être effectuées rapidement à la Chênaie afin de générer d'autres parties ombragées.
- Le démarrage des travaux liés à l'enfouissement des réseaux Rue des Pyrénées, de l'angle de la rue de la Textile à l'ITEP, est prévu durant la deuxième semaine de Mai. Ces travaux subventionnés à 60% par le SDEPA seront coordonnés avec des travaux de remplacement de conduite d'eau potable, financés par la CCPN. La durée des travaux les plus contraignants pour les usagers, à savoir les travaux de terrassement empiétant très largement la voirie, sont prévus pour une durée de 4 semaines. La reprise des réseaux secs s'effectuera quant à elle au fur et à mesure des autorisations délivrées par les concessionnaires tels que Enedis, Orange ainsi que la Fibre 64 suivant un planning non communiqué à ce jour. La municipalité en appelle à la compréhension des usagers et riverains quant aux désagréments engendrés pour ces travaux nécessaires à l'embellissement de notre commune.

Ukraine



Une partie des dons récoltés pour l'Ukraine

En solidarité avec l'Ukraine, à la demande également d'habitants d'Igon et de l'AMF et en partenariat avec la Protection Civile, la municipalité a organisé une collecte de dons à la Mairie les lundi 7 mars et mardi 8 mars. Les Igonaises et Igonais se sont mobilisés puisque c'est l'équivalent de deux palettes de cartons contenant des produits d'hygiène et de première nécessité qui ont été remis à la Protection Civile en charge de la logistique du regroupement des collectes et de l'acheminement en Ukraine.

Le drame de la guerre, la détresse des populations civiles et notamment des enfants ne peuvent nous laisser insensibles. Espérons une solution diplomatique rapide et un retour de la paix.

Agenda

- Elections présidentielles : bureau de vote à la Maison pour Tous les 10 et 24 avril de 8h à 19h. Votez !!!
- L'APE organise la vente de gâteaux devant la Maison pour Tous les 10 et 24 avril.
- Représentation théâtrale de l'Atelier Théâtre des Amateurs d'Art le dimanche 26 juin à la Maison pour Tous.
- Fêtes d'été les 15, 16 et 17 juillet. Trail le vendredi soir 15 juillet, feu d'artifice et repas le samedi 16 juillet.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

